



À
l'avant-plan
depuis
50 ans

RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 38 no 14 — 10 septembre 2018

NOUVELLE CARTE DE MEMBRE

Consœurs, confrères,

Afin de répondre à la résolution **R-7** « CARTE DE MEMBRE » adoptée au 24^e congrès du SCFP-1500 tenu à Mont-Tremblant, demandant «...de créer une nouvelle carte de membre qui comporterait des données informatiques pour faciliter la gestion des membres, notamment lors de rassemblements...», votre syndicat a procédé à la mise à jour de la liste des membres et a refait une nouvelle carte à votre intention. Celle-ci comporte un code à barres afin de faciliter l'organisation de nos assemblées générales, notamment lors de votes ou au moment des élections syndicales.



Il est important de spécifier que la carte que vous recevrez dans les prochains jours **devra être présentée lors de la prochaine tournée d'assemblées générales**, qui doit débuter le 17 septembre prochain, pour la tenue du vote du renouvellement de la convention collective de travail 2019-2023.

À CETTE OCCASION, SEULE LA NOUVELLE CARTE SERA ACCEPTÉE.

Dans l'éventualité où vous ne recevriez pas votre carte avant la date de votre assemblée, communiquez avec votre syndicat au **514 387.1500** ou sans frais au **1 800 361.8526**.

Syndicalement,

Erratum :

Dans la lettre que vous recevrez avec votre nouvelle carte, vous auriez dû lire «24^e congrès» et non «23^e congrès».

Continuons
ENSEMBLE

Richard Perreault,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général